

N° 389

Juillet

Août

2015

# infos

## communales

### Baelen - Membach



#### Dossiers

## Des « Barbares » dans l'Empire romain

#### Histoire

- Le château Laverne et sa tragédie

#### Nature

- Le hérisson

#### En bref

- Horaires d'été
- Anniversaires à la maison de repos St. Joseph
- Nouveau système pour les gardes médicales
- Toutes les activités de l'été



Commune de

Baelen

Un slogan pour notre commune ?  
A vous de jouer !





## Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique : **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.

**En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00**, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

### Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

#### Adresses des médecins

##### Limbourg

<b>DEGROS Emile</b> .....	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
<b>FOURIR Béatrice</b> .....	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
<b>MILET Jean-Pierre</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>MILET Séverine</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>STEVENS Anne-Françoise</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TIQUET Marie-Pierre</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TRAN Quang Hiep</b> .....	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

##### Baelen S/Vesdre

<b>STAINIER Xavier</b> .....	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
<b>XHAUFLAIRE José</b> .....	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

##### Welkenraedt

<b>ADLJU Arsalan</b> .....	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
<b>ANCION Thierry</b> .....	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
<b>DEJALLE Joseph</b> .....	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
<b>ESSER Patrick</b> .....	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
<b>JOSKIN Benoit</b> .....	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
<b>ORBAN Thierry</b> .....	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
<b>PICQUOT Eric</b> .....	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
<b>RÖMER Bernard</b> .....	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

##### Lontzen

<b>FRANCK Alain</b> .....	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

## LE MOT DU BOURGMESTRE

Un grand et beau succès pour l'exposition : Des «Barbares» dans l'Empire romain organisée par le LAC (Loisirs, Arts et Culture) dans le cadre de la kermesse de Baelen. Un grand merci aux archéologues de la DG04, Département du Patrimoine, Direction de l'Archéologie et aux membres du LAC et tout particulièrement à sa présidente, Madame Nathalie Thönnissen ainsi qu'à notre historien local, Monsieur Camille Meessen, pour leur investissement qui a largement contribué à la réussite de cet événement.

Pour les personnes qui n'ont pas eu le temps de s'y rendre, je rappelle que cette exposition sera encore visible au musée Curtius à Liège de décembre 2015 à février 2016 et que le journal communal en fait son thème principal.

Toujours dans le cadre de la kermesse, la traditionnelle journée du mardi consacrée à la désignation du nouveau Roy de la St Paul s'est déroulée sous le soleil et dans une ambiance empreinte de bonne humeur et de convivialité.

Félicitations au nouveau Roy, Jean-Yves Deraemaeker, digne représentant des nombreux jeunes de notre commune qui participent avec enthousiasme et assurent par leur présence la pérennité de cette « jeune » société qui fêtera bientôt ses 300 ans d'existence.

Chapeau bas aux heureux jubilaires et plus particulièrement à Messieurs Roger Brandt, président, et Léon Corman qui ont été honorés pour cinquante ans de présence et de dévouement au sein de la société.

Place à la kermesse de Membach et aux festivités de la St Jean dont le tir à l'oiseau du dimanche 28 clôture en beauté ce mois de juin. Vive le nouveau Roy ou la nouvelle Reine...

Le mois de juin représente depuis toujours une période de stress due aux examens scolaires avec, comme corollaire, pour les étudiants mais aussi pour les parents, une période d'inquiétude et d'attente, de tournants et de décisions pour certains.

Cette période de stress passée, place aux activités estivales :

Les plaines de vacances pour le plus grand plaisir des enfants ;

Le rallye de la Cavalerie St Georges, événement traditionnel du mois d'août ;

Le jogging du Club Cycliste et ses nombreux participants, enfants et adultes, sous les encouragements d'une foule toujours enthousiaste ;

Le beach volley sur « la plage » du parc communal avec ses équipes jeunes et motivées ;

La brocante de la rue Longue et ses nombreux chineurs assidus ou occasionnels ;

La fête au village de Membach avec son barbecue convivial.

Avec l'espoir d'une météo clémente et d'un soleil généreux, que toutes ces belles et grandes organisations soient couronnées du succès qu'elles méritent et répondent ainsi aux attentes de leurs dévoués organisateurs.

Bonnes vacances et bon nombre de moments de détente à toutes et tous...

Votre Bourgmestre,  
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen · rue de la Régence 1 · 4837 BAELEN  
Tél. : 087 76 01 10 · Site internet : [www.baelen.be](http://www.baelen.be)

Bulletin communal bimestriel  
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre  
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : septembre-octobre 2015 distribué vers le 7 septembre 2015

**Date limite de remise des documents : 15 août 2015 .**

Envoi de documents par e-mail à «bulletincommunal@baelen.be» en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE  
LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

**BUREAUX  
DE L'ADMINISTRATION  
COMMUNALE**

**Horaire d'été**

Lundi ..... 8h30 - 12h  
Mardi ..... 8h30 - 12h  
Mercredi ..... 8h30 - 12h  
Jeudi ..... 8h30 - 12h  
Vendredi ..... 8h30 - 12h  
Samedi ..... 9h - 12h (permanence)  
**(permanence cartes d'ident. électr.  
uniquement les 3<sup>e</sup> samedi de juillet  
(05/07) et 1<sup>er</sup> samedi d'août (16/08)**

**BUREAUX FERMÉS**



L'Administration communale sera  
fermée le **mardi 21 juillet (Fête nationale)**  
et le **samedi 15 août (Assomption)**.

**ATTENTION !**

Pour cause de personnel réduit pendant les  
vacances, les bureaux de l'Administration  
communale seront **fermés tous les après-  
midi du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**.

**En outre, en juillet et août, il n'y aura  
qu'une permanence par mois pour les  
cartes d'identité électroniques : le 3<sup>e</sup>  
samedi de juillet (18/07) et le 1<sup>er</sup>  
samedi d'août (01/08)**

L'administration fonctionnant en service réduit, il est  
possible que le temps d'obtention de certains docu-  
ments soit un peu plus long que durant l'année.  
Merci de votre compréhension.

**ETAT-CIVIL  
Naissances**

**Fanny POST**, route Jean XXIII, 47 (04/05)  
**Mila BOUYAKHRICHAN**, La Sablière, 36 (15/05)  
**Elias LECLoux**, route Jean XXIII, 12/1 (15/05)  
**Naomi MOSER**, route d'Eupen, 121 (17/05)  
**Alice PALOTAI**, rue de la Chapelle, 9 (18/05)

**Mariages**

**Kenny STERNON**, Dison et **Jodie ERNST**,  
Médael, 2 (16/05)  
**Eric CHABOTIER** et **Virginie HACCOURT**,  
pl. Th. Palm, 17 (13/06)

**Décès**

**Louis DERAEMAERKER**, Boveroth, 25/R.C. (19/04)  
**Maria SPITS**, vve de Albert Kremers,  
rue du Pensionnat, 7 (04/05)  
**Emilienne BRAUN**, vve de Roger Legras,  
rue du Pensionnat, 7 (05/06)  
**Adolf FALTER**, époux de Barbara Bastin,  
rue du Pensionnat, 7 (13/06)  
**Kornelia DOHMEN**, vve de Josef Sparla,  
rue du Pensionnat, 7 (12/05)  
**Laure RADERMECKER**, épouse de Didier Brandt,  
Nereth, 18D (19/05)  
**Erich MEYER**, époux de Margret Droste,  
allée des Saules, 32 (09/06)  
**René JUNGERS**, époux de Marie-Madeleine Flas,  
rue du Moulin, 2 (17/06)

**PARUTIONS 2014 DU BULLETIN COMMUNAL : planning**

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2015	<b>15-août-15</b>	lundi 7 septembre
nov/déc 2015	<b>15-oct.-15</b>	lundi 9 novembre

**N.B.** La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.  
La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

**Cartes d'identité électroniques belges**

**Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois sauf en juillet-août (voir ci-contre).**

**REMERCIEMENTS**

Nous remercions de tout cœur notre famille, nos amis et connaissances ainsi que les autorités  
communales pour les marques de sympathie et les vœux témoignés à l'occasion de nos  
noces d'or.

*Marie-Louise et Marcel NEYKEN-BOURS*

Une visite, un simple geste, une fleur, une prière, des paroles gentilles et réconfortantes,  
autant de témoignages de sympathie qui nous ont donné du courage à supporter notre peine  
lors du décès de notre cher défunt

*Monsieur Leo ORTMANN, époux de Irene FRITZ*

*Son épouse, ses enfants et petits-enfants, ainsi que tous les membres de la famille vous  
remercient de tout cœur.*

Le 24 mai dernier, par une belle journée ensoleillée, j'ai reçu Jésus dans mon cœur pour la  
première fois. Grâce à votre présence, vos très jolies cartes, vos mots gentils et vos cadeaux,  
cette journée restera gravée en moi pour très longtemps. Je voudrais donc tout simplement  
vous dire MERCI.

*Victoria MATHIEU, et ses parents.*

Nous vous remercions pour toutes les attentions que vous avez eues et les cartes, vœux,  
cadeaux reçus à l'occasion de la Profession de Foi de Justine, le 3 mai dernier.

*Justine Corman et sa famille*

**OBJETS TROUVES**

**Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)**

Trouvé à l'arrêt du bus route de Dolhain : un sac de sport noir contenant 1 short bleu, 1  
T-shirt noir, 1 déo, 1 essuie.

Trouvé après la kermesse : 1 monture de lunettes Ray-Ban

Les objets trouvés sont rassemblés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le  
service population si vous avez perdu quelque chose, quelqu'un nous l'a peut-être rapporté !

**COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

**A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :**  
chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et  
papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le  
**dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.**

## Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

**Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.**

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

**L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.**

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10 €**.

**En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,30 € selon le cas !**

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

**Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)**



### Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Jeudi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous

**Attention, il n'y aura pas de permanence à Baelen en juillet-août**

Place des Combattants 21  
B-4840 Welkenraedt  
Tél. : **087/69.32.00** - Fax : **087/69.32.09**



### Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

**Du 30 juin au 18 septembre, le bureau de l'ALE sera ouvert tous les lundis de 13h00 à 16h30. Il sera fermé le 20 juillet et le 17 août.**

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen  
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17  
[ale@baelen.be](mailto:ale@baelen.be)

## PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :

*Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen  
- Conseil communal, séance du 16/06/2014 :*

### « Déjections canines »

Article 156.2. :

« Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

### « Aboiements intempestifs »

Article 129. :

« 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

**WAF!**



Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.



### Poste de Police de Baelen

Tél. : **087/76.66.71**

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)  
En cas d'urgence, formez le 101

Heures d'ouverture :

**Lundi, mardi, jeudi** : de 9h30 à 11h30

**Mercredi, vendredi** : de 15h00 à 17h00

**1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois** : de 9h30 à 10h30

## SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR : QUELQUES CONSEILS

**En présence d'une vague de chaleur ou de pics d'ozone, soyez attentifs aux personnes de votre entourage et particulièrement aux personnes les plus sensibles**

### Quelques conseils

Lors de vagues de chaleur et de pics d'ozone:

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Evitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

### BEBES, ENFANTS EN BAS AGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

### PERSONNES AGEES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de: douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.

Les troubles liés aux pics d'ozone: essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

le "coup de chaleur": l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

### QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée : appelez immédiatement le 100 ou le 112.

Et de toute façon, en attendant le médecin :

- mettez la personne au repos dans un endroit frais, offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements

## Un slogan pour notre commune? A vous de jouer !

Dans le cadre de son Opération de développement rural, la commune veut se doter d'une image attractive, fédératrice, dynamique, tournée vers l'avenir.

Pour ce faire, un concours est lancé auprès des habitants (et abonnés au Bulletin communal) en vue d'élaborer :

- dans un premier temps, **un slogan** (formule concise et frappante), permettant d'identifier la commune; celui-ci pourra prendre en compte ses caractéristiques géographiques, historiques, culturelles, socio-économiques et s'inspirer des objectifs du Programme communal de développement rural: « Baelen, commune créa(c)tive, exemplaire, reliée ».
- dans un second temps, **un logo** (visuel illustrant ce slogan)

Les propositions de slogan peuvent donc être accompagnées d'un logo. Cependant, c'est le slogan qui sera prioritairement sélectionné.

Chaque participant ne pourra présenter qu'une seule proposition.

### Comment participer ?

Le slogan sera transmis à l'Administration communale pour le 15 octobre au plus tard, sous enveloppe, avec la mention « concours Slogan ». Les coordonnées complètes du participant seront écrites sur un support indépendant du slogan.

La Commission Locale de Développement Rural appréciera les propositions présentées et fera une proposition de classement auprès du Conseil communal, qui sélectionnera le slogan retenu.

**Un prix de 100 € sera offert au lauréat.**



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement

## Soyez heureux de partir en voyage mais... Ne souriez plus sur vos photos de passeport !

Si vous avez besoin d'un nouveau passeport, soyez très attentif à votre photo. Elle doit en effet être conforme aux normes de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Ces normes sont plus strictes que par le passé. Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.

Quatre réflexes de base à adopter. Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

- Avoir une **expression neutre** : bouche fermée, pas de sourire.
  - Garder la **tête et les épaules droites**, face à l'objectif.
  - Bien **dégager votre visage** : on doit voir votre front, votre menton et la naissance de vos oreilles.
  - Avoir les **yeux bien visibles** : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.
- Tous les autres critères de l'O.A.C.I sont aussi très importants.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples concrets, rendez-vous sur : [www.photopasseport.be](http://www.photopasseport.be)

■ **Distribution du bulletin communal**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ **Faire paraître de l'info dans le bulletin communal**

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

**Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !**

■ **Hôtels à insectes au chemin PICVerts**



C'est une offre 4 étoiles qui est proposée aux insectes de notre région... Les deux hôtels à insectes qui ont été installés en ce début de printemps constituent le refuge idéal pour

beaucoup d'espèces. La zone humide leur procurant également le couvert, nul doute que de nombreux insectes pourront être observés à proximité ! L'hôtel à insectes joue aussi un rôle didactique : outre l'observation des abeilles solitaires, bourdons, syrphes et coccinelles, cette initiative permet de sensibiliser le public à la biodiversité et à la nature. Passez les voir, mais ne les dérangez pas ! Les insectes préfèrent le calme.



■ **Vous ne souhaitez plus recevoir d'annuaires téléphoniques en version papier ?**

En tant qu'entreprise respectueuse de l'environnement, TRUVO, éditeur des Pages d'Or et des Pages Blanches, offre la possibilité à ceux qui n'utilisent pas les annuaires téléphoniques de ne plus les recevoir. Pour cela, il suffit de suivre le lien « se désinscrire » situé au bas de la page d'accueil du site [www.pagesdor.be](http://www.pagesdor.be). En 2015, la date limite pour se désinscrire a été fixée au **13 septembre 2015**. Les personnes qui se seront désinscrites avant cette date ne recevront plus d'annuaire lors de la prochaine distribution. Les désinscriptions survenant après cette date seront prises en compte l'an prochain.



Sachez que TRUVO Belgium met également à disposition des e-books, des versions électroniques des annuaires téléphoniques de [pagesdor.be](http://pagesdor.be) et [pagesblanches.be](http://pagesblanches.be). Découvrez-les via le lien disponible sur le site internet [www.pagesdor.be](http://www.pagesdor.be).

■ **Les nouvelles compétences de la Wallonie en matière d'accès à la profession**

Depuis la 6ème réforme de l'Etat, la Wallonie a reçu certaines nouvelles compétences, notamment en matière d'accès à la profession. Toute personne désireuse de créer son entreprise commerciale ou son activité artisanale doit s'inscrire dans la Banque-Carrefour des Entreprises. Cette inscription se fait via un guichet d'entreprises agréé et nécessite pour le candidat de fournir la preuve de capacités entrepreneuriales (gestion de base et compétences professionnelles pour

les activités réglementées).

**Quels sont les secteurs concernés ?**

- L'alimentation et l'Horeca (boulangier, restaurateur, grossiste,...)
- La construction (entreprise générale, plafonneur, carreleur, menuisier,...)
- Les soins aux personnes (coiffeur, esthéticien, opticien, pédicure,...)
- La vente ou la réparation de véhicules
- Les guichets d'entreprises délivrent en outre les autorisations pour exercer des activités de commerce ambulancier, ainsi que les licences pour les bouchers-charcutiers exerçant en Wallonie.

**Rivières propres**

Le 25 avril dernier avait lieu la journée «Rivières propres» organisée par le Contrat de Rivière Vesdre.

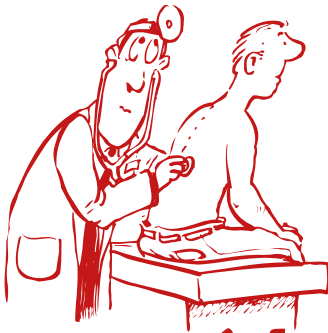
Malgré le nombre limité de bénévoles ce jour-là, le ramassage a été réalisé à Baelen, le long du ruisseau depuis Nereth jusqu'au centre du village et à Membach, le long de la Bach depuis son entrée sur la commune jusqu'au centre du village ainsi que le long des berges de la Vesdre depuis la friterie de Perkiets. Ces bénévoles aidés par du personnel de voirie ont malheureusement trouvé énormément de déchets ! Et ce sont plus de 3 m<sup>3</sup> qui ont été ramassés. La preuve que le manque de respect envers la nature et le manque de civisme est toujours très présent chez certaines personnes.

Grand merci aux bénévoles ainsi qu'aux jeunes du Patro de Baelen et du centre de jour «Les Alizés» pour leur participation à la semaine de la propreté. Ils ont sillonné les chemins de promenade en y ramassant les détrit.





À partir du  
6 mars 2015



# Mon médecin

les week-ends et jours fériés

Un numéro unique : 1733

## QUAND ?

- **Les week-ends :**  
du vendredi 19h  
au lundi 8h du matin.
- **Les jours fériés légaux :**  
de la veille dès 19h  
au lendemain 8h.

## COMMENT ?

- Uniquement sur rendez-vous.
- Tarif conventionné.
- Bancontact.
- Taxi social en journée.
- **En semaine, rien ne change**  
et vous contacterez votre  
médecin comme d'habitude.

## Comment ça marche ?

La nuit (entre 19h et 8h), le week-end (du vendredi 19h au lundi 8h) et les jours fériés, si votre médecin est indisponible, vous pouvez contacter un numéro unique pour toute la région.

### En semaine : 087/33.87.00.

En semaine (nuits du lundi au jeudi), le médecin de garde pour la région traitera votre appel.

### Le week-end et les jours fériés : 1733

Votre appel parviendra au dispatching de garde et sera traité en fonction de la motivation de l'appel :

- SOIT un rendez-vous sera fixé au poste de garde durant ses heures d'ouverture.
- › En journée, le poste de garde est situé dans l'ancienne école communale de Henri-Chapelle.
- › La nuit, vous serez invités à vous rendre au poste de garde de Verviers, rue de la Marne 4 (face aux urgences de l'hôpital de Verviers).
- SOIT, si vous ne pouvez pas vous déplacer, un médecin généraliste de garde vous sera envoyé à domicile.
- SOIT, si la situation nécessite une prise en charge rapide, le préposé contactera le SMUR, qui se rendra d'urgence à votre domicile.

**Attention, le poste de garde est accessible uniquement sur rendez-vous.** Il faut donc toujours appeler le service de garde (1733) avant de vous y rendre.

La réforme de la garde de médecine générale est indispensable pour garantir la pérennité du service de garde dans nos régions et assurer à tous des soins de santé à tout moment. Une fois l'habitude prise, vous constaterez que ces nouveaux services vous faciliteront la vie :

- Le numéro du médecin de garde est toujours le même ;
- Vous ne devrez plus chercher l'adresse du médecin de garde, vous saurez où est le poste de garde ;
- Le poste de garde travaillant sur rendez-vous, votre passage sera de courte durée.

## Nouveau système pour les gardes médicales : urgences et continuité des soins

Depuis le mois de mars, le mode de fonctionnement de la garde de médecine générale a subi une profonde restructuration. Ce changement a pour but de pallier la diminution du nombre de médecins généralistes et d'assurer à tous une bonne prise en charge des problèmes médicaux, y compris les week-ends et jours fériés.

## La rentrée durable

La nouvelle année scolaire, c'est pour bientôt ! Vous voulez vous épargner beaucoup de stress ? N'attendez pas la dernière minute pour vos achats scolaires... Optez de préférence pour du matériel scolaire respectueux de l'environnement et choisissez des produits labellisés PEFC.

Il est important de faire prendre conscience aux enfants et aux jeunes de l'impact de nos achats sur l'environnement en achetant entre autres du matériel scolaire durable. Vous trouverez le logo PEFC sur les cahiers, les blocs de cours, les étiquettes, les crayons (de couleur), les post-it et les agendas. Vous aurez ainsi la garantie que les matières premières proviennent de forêts gérées durablement. Il n'y a pas de coupes illégales, aucune violation des droits de l'homme, une attention particulière est accordée à la faune et flore, et les travailleurs forestiers reçoivent des salaires équitables. Un bel avenir pour nos forêts !

Vous trouverez un large assortiment de produits PEFC dans les rayons de la plupart des grandes surfaces, des magasins commercialisant du papier et des jouets. Si vous avez encore des écochèques, vous pouvez également les utiliser pour l'achat de matériel scolaire labellisé PEFC.





## Anniversaires en pagaille à la maison de repos.

Sur quelques semaines, pas moins de 290 années de vie ont été célébrées au sein de la maison de repos CHC Saint Joseph à Membach.

Commençons par l'aînée de nos trois citoyennes jubilaires, Madame Marie-Louise Jaegers née le 8 mai 1915 et qui fêtait donc son centième anniversaire. Dame joviale et ambitieuse qui regarde et écoute les journaux télévisés pour rester au courant de l'actualité et ainsi pouvoir participer activement à n'importe quelle discussion.

Ensuite vient Madame Joséphine Balancier, née le 12 mai 1915, dame volubile au vocabulaire surprenant et peu commun pour son grand âge, qui fêtait également ses cent ans.

Et finalement, la cadette, Madame Julie Lemeunier-Gustin, née le 31 mai 1925. Dame réservée et calme qui a profité de son nonantième anniversaire pour déguster quelques bonnes pâtisseries dont elle raffole.

C'est entourée de sa famille que chaque jubilaire a fêté dignement l'événement. Et c'est avec le plus grand plaisir qu'André Pirnay, échevin, et moi-même avons exprimé les meilleures félicitations à ces dames au nom de tous les citoyens baelenois/membachois, ainsi qu'au nom du Collège et du Conseil Communal.

Marie-Paule GOBLET, Présidente du CPAS.



## Trophée des communes sportives qui aura lieu cette année le 26 septembre à Mouscron !

Dans ce cadre, nous recherchons **des sportifs** pour participer aux différentes épreuves mais aussi **des supporters** motivés prêts à donner de la voix et à participer à certaines épreuves annexes.

Deux conditions pour participer :  
**être domicilié à Baelen-Membach et être motivé !**

Les épreuves sont les suivantes :

- **Jogging** de 10 km : 1 homme et 1 femme
- **Natation** (2x 100 m brasse + 2x 100 m crawl en relais) : 1 homme et 1 femme
- **VTT** (endurance de 3h sur un circuit de 5000 m) : 2 personnes (mixité facultative)
- **Mini-Foot** (tournoi de 3 matchs de 15 min + phase finale sur terrains en herbe de 40 m x 15 m) : 9 personnes (5 sur le terrain)
- **Pétanque** (tournoi en 5 tours) : 2 personnes
- **Badminton** : 2 personnes
- **Tennis de table** : 1 homme et 1 femme
- **Tir à l'arc** : Epreuve obligatoirement effectuée par l'échevin des sports

Envoyez-nous vos candidatures pour le 30 août au plus tard à l'adresse e-mail suivante : [arnaud.scheen@acbm.be](mailto:arnaud.scheen@acbm.be) ou contactez-nous au 0494/08.68.72.

Suivant le nombre de personnes intéressées, une sélection sera effectuée. Ne tardez pas à vous inscrire !

Un car sera organisé par la commune pour emmener tout ce beau monde au stade Futurosports de Mouscron

Plus d'informations sont disponibles sur le site : <http://www.adepts.be/index.php?id=5941>.

En espérant vous voir motivés pour représenter notre commune !



## Tontes de pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** durant toute la journée, les **dimanches et jours fériés**, ainsi que **les autres jours entre 20h et 8h**.

(article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).

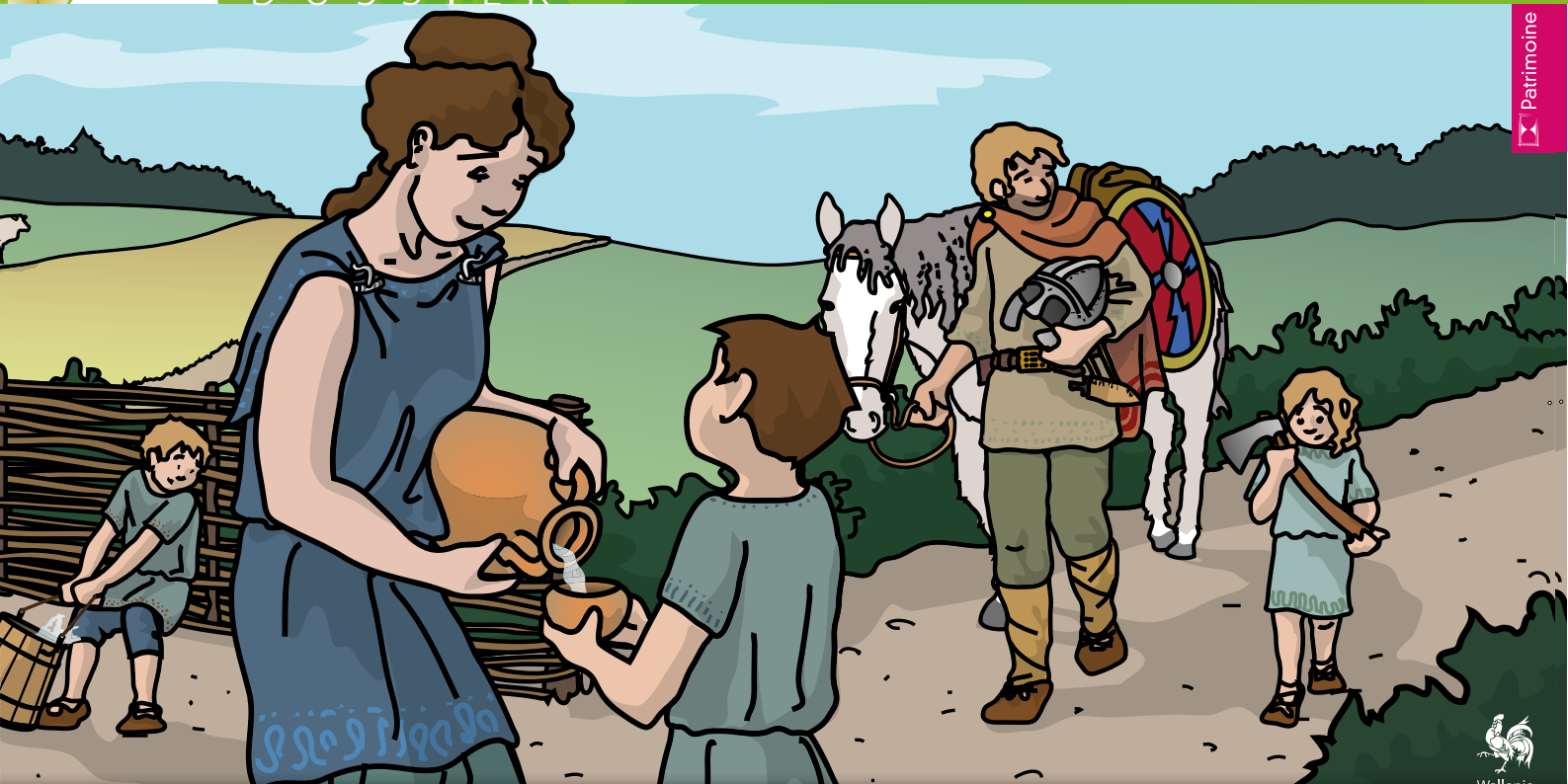


## Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

**SPI** • Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE • Tél. : 04/230.11.11 Fax : 04/230.11.20 [www.spi.be](http://www.spi.be)



## Dossier: DES « BARBARES » DANS L'EMPIRE ROMAIN

**A l'occasion de la kermesse de Baelen, la maison communale a accueilli une exposition d'envergure cette année. Organisée par le L.A.C., en collaboration avec le service de l'archéologie de la Région wallonne, qui a mené à bien les fouilles de Nereth, l'exposition a offert aux visiteurs la possibilité de voir le résultat des fouilles et de mieux comprendre comment vivaient nos ancêtres. Nous vous proposons aujourd'hui un retour en images sur cette exposition, qui sera encore présentée au musée Curtius en fin d'année.**

En 2003, lors d'un premier chantier de fouilles réalisé juste avant les travaux de construction de la ligne TGV, de très anciennes fondations d'époque romaine avaient pu être découvertes. Grâce à l'analyse des nombreuses pièces trouvées sur place, les archéologues présentaient que l'endroit n'avait pas encore révélé tous ses secrets. A l'occasion des travaux d'extension du zoning industriel, un nouveau chantier de fouilles archéologiques s'est ouvert à Nereth en 2011. Durant 3 ans, les chercheurs du service de l'archéologie de la Province de Liège ont méticuleusement examiné la zone voisine du premier champ de fouilles. Ils y ont découvert, dans le prolongement des découvertes précédentes, des traces d'une activité économique remontant à l'époque romaine, ainsi que de nombreux objets témoignant de l'installation d'habitants d'origine germanique à cet endroit.

Unique en Wallonie, cette découverte permet de révéler de nouveaux éléments sur la vie de nos ancêtres et sur la cohabitation entre romains et germains. Le site se révèle être un des plus importants mis au jour durant ces 25 dernières années en région wallonne. Il est extrêmement riche en enseignements et a offert aux chercheurs la joie de découvrir de nombreux objets intéressants. Si la phase de recherche sur le terrain est terminée pour le moment, de nombreuses études doivent encore être menées sur le matériel découvert, dont l'origine remonte au IV<sup>ème</sup> siècle.



L'exposition a accueilli 563 visiteurs, dont les résidents de la maison de repos et les élèves de l'école communale

Accessible durant 10 jours, l'exposition proposait tout d'abord une ligne du temps permettant de bien situer les périodes d'occupation du site. Plusieurs panneaux didactiques décrivant l'endroit, le passé de Baelen, l'habitat de l'époque permettaient aux visiteurs de retourner à l'époque des « Barbares » dans l'Empire romain... De nombreux objets découverts sur le site étaient également exposés : outils, poteries, ustensiles, objets de la vie quotidienne, meule, restaurés depuis leur découverte, ainsi que la maquette d'un atelier prêtée par le musée de la commune de Lontzen. Une occasion unique de découvrir une tranche de l'histoire de Baelen !



### L'expo en quelques chiffres

563 visiteurs

Plusieurs mois de préparation

2 jours de montage et démontage

12 panneaux d'information

7 vitrines

1 conférence

48 pièces exposées

Dans le cadre de l'exposition, Heike Fock, archéologue responsable des recherches menées dans l'East Belgium Park, proposait le 30 mai une conférence intitulée « Ateliers sidérurgiques d'époque romaine dans la vallée du ruisseau de Baelen ». Elle y a exposé avec passion le fruit des recherches de ces deux dernières années : la découverte de bas fourneaux d'époque romaine, présents en très grand nombre et apportant la preuve d'une activité sidérurgique à cet endroit.



Heike Fock (au centre), responsable des recherches dans l'East Belgium Park

Les bas fourneaux, qui servaient à réduire le minerai de fer, permettaient d'obtenir le fer brut, qui servira ensuite à façonner outils, armes, etc. Plus rudimentaires que les haut fourneaux, qui seront inventés plus tard, les bas fourneaux étaient constitués d'un foyer, surmonté d'une cheminée, dans lequel on entassait des couches successives de minerai et de charbon de bois. Une ouverture permettait d'attiser le feu avec un soufflet, et une autre permettait l'écoulement des scories, tandis que le fer brut se massait à l'endroit le plus chaud du foyer.

## Les bas fourneaux de Nereth

A Nereth, on a découvert pas moins de 35 bas fourneaux installés côte à côte, ce qui apporte la preuve d'une activité économique importante à cet endroit au II<sup>ème</sup> et au III<sup>ème</sup> siècle. Nereth est le plus important atelier paléométallurgique dégagé en Belgique ! Heike Fock déclarait d'ailleurs qu'à cette époque (Haut-Empire), le ciel devait être bien noir, tant l'activité de ces bas fourneaux était intense... Il subsiste encore de nombreuses questions : une telle production métallurgique dépassait les besoins des populations installées sur place ; à qui était destiné tout ce fer ? Comment était-il acheminé ? Où partait-il ?



On peut supposer que le site de Nereth a été choisi car il bordait un ruisseau, sans doute plus important à l'époque. Un cheminement le long du ruisseau devait permettre aux chariots de transporter le fer vers sa destination. Était-ce Aix-la-Chapelle ? C'est probable, mais on n'en a aucune

certitude. On peut penser en tout cas que Nereth était déjà une voie de circulation importante à l'époque. Certaines questions trouveront peut-être réponse grâce à l'analyse des objets trouvés lors des dernières fouilles. Celle-ci n'en est qu'à ses débuts !

## La germanisation des campagnes de la Gaule romaine

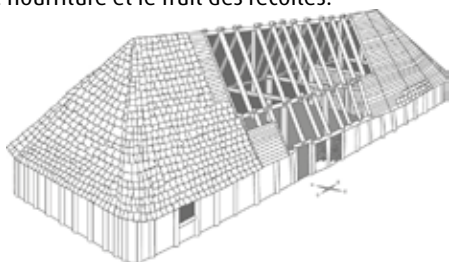
L'occupation du site de Nereth par des populations germaniques remonte au IV<sup>ème</sup> siècle. Elle s'étend sur une période d'une centaine d'années. Nous sommes dans l'Antiquité tardive, à l'époque du Bas-Empire. Géographiquement, la zone est aux confins de l'empire romain d'occident. Plus à l'est vivent les Francs et les Germains, qui essaient de grappiller quelques terres aux Romains et de s'incruster en Gaule. Il ne s'agit pas uniquement de combats : certains émigrent et s'installent en Gaule de manière pacifique. D'autres sont des soldats vaincus, qui acceptent de se soumettre et obtiennent en échange le droit de cultiver des terres à l'abandon.

Les habitants de Nereth sont des immigrants de la première génération, venus avec leur famille s'installer en Gaule. L'analyse de leur vaisselle en terre cuite permet de déterminer qu'ils sont d'origine germanique et proviennent de l'Eifel. Leurs traces se superposent à celles, plus anciennes, des Romains de l'époque Haut-Empire qui avaient développé l'activité sidérurgique. Les Germains de Nereth formaient une communauté rurale : ils pratiquaient l'élevage et l'agriculture. Ils jouaient également un rôle militaire : ils faisaient partie de l'armée romaine et étaient gardiens des frontières de l'empire. Pour cela, ils disposaient à la fois d'armes de facture germanique et d'éléments typiquement romains, comme le casque ou le ceinturon de l'armée romaine. Héritiers d'une double culture donc, ces « barbares » n'étaient pas si barbares que ça !

## L'habitat

Deux habitations ont été découvertes à Nereth : une première de 16 mètres sur 7 et une seconde, plus modeste, de 2.5m sur 6.5. Délimités par des poteaux plantés de manière régulière, les murs extérieurs

étaient faits de branches souples entrelacées et recouvertes de torchis. Le toit était constitué de plaques de siltite, une pierre régionale. Cette maison-étable typique de l'habitat germanique abritait les hommes d'un côté, les bêtes de l'autre, ces deux zones étant séparées par un espace collectif. D'autres petits bâtiments annexes servaient à stocker les réserves de nourriture et le fruit des récoltes.



La présence de ce bâtiment prouve que les habitants de Nereth, bien que vivant en territoire romain, étaient des Germains. Leur origine est également démontrée grâce aux outils et à la vaisselle découverts sur place : la céramique non tournée, par exemple, est typique des populations germaniques. En Wallonie, c'est la toute première fois qu'on découvre un site de ce type, témoignant de la germanisation des campagnes et de l'intégration des Germains dans l'Empire romain. Avant cela, la présence germanique en Gaule romaine était uniquement attestée par les vestiges retrouvés sur des sites militaires, attestant de la présence de soldats. Ici, on peut déduire des découvertes que de nombreux Germains étaient parfaitement intégrés dans la société de l'époque et vivaient dans l'empire avec leur famille, loin des conflits entre Barbares brutaux et Romains civilisés décrits habituellement. Le site est donc très important pour la Wallonie et aidera à mieux comprendre cette période de l'histoire de nos régions.

De tels établissements étaient regroupés en petits hameaux ou en villages de plusieurs dizaines de bâtiments, souvent autour de quelques fermes plus importantes. On peut donc supposer que d'autres bâtiments restent à découvrir...

## Les fouilles archéologiques : comment choisit-on les zones à fouiller ?

La réglementation wallonne impose la réalisation d'études archéologiques avant d'entamer des chantiers importants, qui détruiront le sol de manière irrémédiable. Des recherches ont été entamées dès 2003, avant l'implantation de la ligne TGV et ensuite pour l'extension de l'East Belgium Park. Pour savoir si le site est intéressant, des sondages d'évaluation sont réalisés à la pelle mécanique : le sol est décapé sur des bandes de plusieurs mètres réparties sur tout le site. Si des vestiges sont découverts, la zone est décapée plus profondément, et, en cas de bonne conservation des traces, on peut entamer une fouille exhaustive.



Dans la vallée du ruisseau de Baelen, 3 sites archéologiques remontant à l'époque romaine ont été découverts lors des travaux de construction du TGV. Dans le cadre de l'extension de l'East Belgium Park, 39,5 hectares de terrain ont été sondés, permettant l'exhumation d'une nouvelle occupation gallo-romaine. Il reste encore une zone à fouiller, contiguë au site de Nereth ; Celle-ci pourrait, comme les autres, se révéler intéressante.

## Comment fait-on pour analyser le résultat des fouilles ?



Vue en coupe de la fosse **F 186, en secteur 1**

Photo C. Goffioul © SPW-DGO4

La zone est divisée en secteurs, eux-mêmes quadrillés et numérotés. Chaque objet ou fragment découvert est localisé avec précision dans son secteur. Une fois la pièce dégagée, des études spécifiques permettent d'identifier l'objet, son utilité, son état de conservation. Bien sûr, la plupart du temps il ne s'agit que de fragments et de longues heures d'analyse, de recoupements et de recherches sont nécessaires pour identifier des objets !



les objets restaurés sont soigneusement répertoriés et emballés

L'analyse de l'origine de la terre utilisée pour réaliser les céramiques, par exemple, permet de déterminer d'où provenaient les habitants, tandis que l'analyse de l'objet lui-même permet aux chercheurs de définir s'ils sont de culture gallo-romaine ou germanique. Enfin, l'étude du secteur dans sa globalité apporte encore d'autres enseignements : comment vivaient les occupants, quelles étaient leurs activités, comment leur habitat était structuré, etc.

## Et plus tard ?

Actuellement, la phase de fouille est terminée. Il reste une quantité énorme de pièces à analyser. La découverte des ateliers métallurgiques, unique en Belgique, promet des avancées considérables dans un domaine de recherche encore peu exploité. L'étude combinée des fours, des traces d'activités et des rebuts de production permettra d'approcher les procédés utilisés, de mieux comprendre la chaîne opératoire et l'organisation spatiale des ateliers.

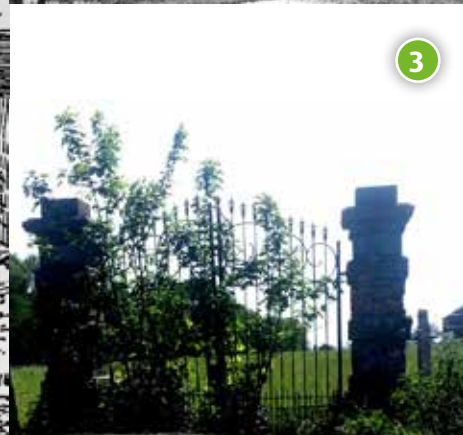
D'autres fouilles devraient encore être menées dans la zone. Il reste une large bande de terrain encore inexploré qui pourrait s'avérer très riche en enseignements. Les habitations des travailleurs métallurgistes, par exemple, ou d'autres ateliers ?



1



2



3

## Dans l'ancien ban de Baelen, Le château Laverne et sa tragédie

Jusqu'au 11 septembre 1944, à Villers-Bilstain s'élevait le château Laverne, construit au XI<sup>e</sup> siècle par le comte Jean-Claude de Laverne de Rodes, seigneur de Velchevreux en Franche-Comté mais aussi gouverneur du duché de Limbourg. Il meurt à Villers et est enterré dans l'église de Bilstain. Les deux tours hexagonales du château dataient, elles, précisément de 1679.

Suite à une vente en 1929, William Zurstrassen, directeur et propriétaire de la chocolaterie Jacques à Eupen, devint le propriétaire des lieux. Les Allemands avaient malheureusement confisqué cette grande entreprise bien connue de beaucoup de Baelenois et grande pourvoyeuse d'emplois de tous ordres. Le château a souvent servi de relais aux Belges traqués par l'ennemi. La nouvelle frontière traversait d'ailleurs le parc du château. Début septembre 44, une brigade allemande l'occupait, mais dès le 9 septembre les premiers Américains descendaient Bois-les-Dames.

Plusieurs chars allemands étaient massés dans le parc, sous les arbres. L'aviation alliée, avertie, commença à bombarder. D'énormes explosions ébranlaient les vieux murs du château. Le 11 septembre l'incendie du château faisait fuir la famille Zurstrassen ainsi que tous ceux qui avaient trouvé là un abri furtif.

C'était intenable, mais le château était toujours occupé par les SS. Monsieur Zurstrassen négocia énergiquement pour que la vingtaine de réfugiés (parmi lesquels se trouvaient Madame Larondelle, épouse du jardinier, et son bébé de quatre mois) puissent gagner avec lui et sa famille un autre abri. Ils furent accueillis à 500 m de là, chez Antoine Jaegers.

Lorsque les Américains vinrent les délivrer, les sept Allemands qui s'y cachaient également ne masquèrent pas leur joie, surtout pour éviter d'être fusillés... Pendant ce temps, le vieux château ainsi que la ferme brûlaient avec tous leurs biens et leurs souvenirs. Les ruines furent rasées en 1948, seuls deux jolis pavillons à toitures bulbeuses restaient encore intacts dans les années 60.

En venant du rond-point de Villers, en direction d'Andrimont par Champ de Wô, on peut encore découvrir, à droite de la route, une maison en moellons, encore désignée aujourd'hui comme «Le drapeau belge» (juste avant l'entrée du gîte «Le petit Laverne»)

*André Hauglustaine, Camille Meessen*

### Sources

Bronckart J., *Notes quotidiennes d'un journaliste en 40/45* - «Le Courrier de Verviers» (aimablement prêtées par Gérard et Maryvonne Ducamp)

Poswick Guy, *Le château de Laverne à Bilstain*, dans *Les délices du Duché de Limbourg. Publication des Archives verviétoises*, t. IV, 1951, pp. 57 à 62.

Wildemeersch Henri, *Si Bilstain m'était conté*, pp. 72 à 74 et 180 à 188.

Wuidart Gustave, *Le château Laverne à Bilstain*, dans *Les Carnets du Passé*, n° 8, 2010, pp. 3 à 9.

Illustr. 1 : Château de Laverne disparu aujourd'hui. Dessin de Guy Poswick.

Illustr. 2 : Chapelle du château disparue également

Illustr. 3 : Le dernier vestige : la grille du château aujourd'hui en 2015

## Le hérisson



Le hérisson, la taupe et la musaraigne partagent la même famille de mammifères insectivores, bien qu'ils ne se nourrissent pas exclusivement d'insectes. En effet, la musaraigne prend volontiers les œufs ou les oisillons dans les nids au sol, tandis que le hérisson capture limaces, vers et chenilles.

Le domaine vital du hérisson s'étend de 30 hectares pour la femelle jusqu'à 100 hectares pour le mâle.

**Famille :** Erinacéidé

**Distribution :** dans toute l'Europe jusqu'au centre de la Russie

**Habitat :** haies, broussailles, prairies humides, parcs et jardins

**Longueur :** 25 à 30 cm

**Poids :** 800g à 1200g

**Reproduction :** 4 à 6 petits entre mai et octobre

**Alimentation :** insectes, vers, mollusques, cadavres, fruits.

**Longévité :** 3 à 4 ans (max 10 ans)

Le caractère le plus remarquable et le plus original du hérisson est sans nul doute sa cape de piquants. Il s'agit en fait de poils modifiés. A la naissance, ceux-ci sont très courts, mous et logés sous la peau pour éviter les blessures lors de la mise bas. Un adulte possède entre 5000 et 7000 piquants sur la tête et le dos. La face, les flancs et le ventre présentent un pelage tout à fait normal.

Ces armes ne serviraient pas à grand-chose si le hérisson ne disposait pas d'un mécanisme lui permettant d'être très vite prêt au combat.

Un muscle puissant formant le tour du dos (muscle orbiculaire) rétracte tout le corps de l'animal en redressant les piquants de manière à protéger les parties vulnérables. C'est ainsi que notre hérisson va se mettre « en boule ».

Animal crépusculaire et nocturne, il doit s'en remettre à son excellent odorat pour trouver sa nourriture. Le sens de l'ouïe est particulièrement bien développé lui aussi. Quant à sa vue, elle lui joue parfois de mauvais tours.



Le hérisson est assez solitaire ; ce n'est qu'au moment de se reproduire que le mâle va chercher une femelle et va pratiquer ainsi ce que l'on appelle « la danse du hérisson ». Ce rite consiste à tourner avec persévérance autour de la femelle. La belle ainsi courtisée va se montrer d'abord récalcitrante pour finalement accepter les avances du mâle. 35 jours plus tard naîtront 4 à 6 petits. Le jour avant la mise bas, la femelle va construire un nid douillet fait de brindilles, de mousse, de feuilles ou d'herbes sèches. Les jeunes naissent yeux et oreilles fermés. Les oreilles vont s'ouvrir après quelques jours, et les yeux seulement après quatorze jours. A l'âge de 2 mois, les jeunes seront sevrés et quitteront définitivement leur mère.

Le hérisson est réputé être « plein de puces ». Il est clair que sa toilette lui pose certains problèmes. Il ne peut pas se lécher comme le font beaucoup de mammifères. Il doit se contenter de se secouer les piquants. Au réveil, il pratique rituellement une séance de grattage qui, par toutes sortes de contorsions, lui permet de se gratter entre les piquants.

Après avoir fait quelques réserves de graisse, le hérisson va hiberner, mais pas complètement. Lors de son sommeil, sa température ne descendra pas sous la barre des 6°, ce qui va lui permettre de se réveiller régulièrement pour s'alimenter un peu et se dégourdir les pattes.

### Comment attirer un hérisson dans son jardin ?

On pense communément qu'une soucoupe avec du lait, le soir sur la terrasse, fera l'affaire. Oubliez vite cette idée, le hérisson est allergique au lait de vache. Cela provoque des diarrhées qui peuvent lui être fatales. Mettez simplement de l'eau. Il ne supporte pas le pain non plus. Pensez plutôt à de la nourriture en boîte pour chiens ou chats. On peut aussi lui offrir un abri. Pour cela, voici 3 propositions :

La plus simple consiste à laisser dans le fond du jardin un tas de branches, de feuilles mortes, d'herbe sèche ...

Un peu mieux aménagé : un carré de blocs de construction surmonté d'une plaque de bois fera également l'affaire. Pensez toutefois à laisser un passage de + ou - 10 cm pour ses allées et venues. On peut aussi insérer un morceau de tuyau de gouttière qui lui servira d'entrée.

Et enfin pour les bricoleurs : une caisse de bois de 50 cm x 50 cm légèrement surélevée du sol (pour l'humidité) avec un couloir d'accès d'une longueur de +ou- 60cm, lui fournira un logis de qualité.



### Encore quelques conseils :

Peu importe la saison, si vous trouvez un hérisson en pleine journée, celui-ci est en danger. Etant nocturne, il n'est jamais en contact avec les mouches. S'il est sans abri la journée, il risque d'être en contact avec ces diptères. Celles-ci en profiteront vite pour pondre des œufs sur lui. Lorsque ces œufs vont éclore, les asticots vont dévorer vivant notre hérisson qui succombera rapidement à toutes ses plaies.

Si vous trouvez un jeune à la fin de l'automne, pensez à le peser. En effet, s'il ne pèse pas 600 grammes, il n'aura pas les réserves de graisse nécessaires pour passer l'hiver. Installez-le dans un abri, nourrissez-le et pensez à mettre de la nourriture dans son abri (éventuellement des croquettes déshydratées pour chats) pour que lors de ses réveils, pendant l'hibernation, il puisse se nourrir régulièrement.

Enfin, sachez que le hérisson n'a qu'une espérance de vie de 2 ans.

- 26 % meurent par intoxication chimique (pesticides, tue-limaces etc.)
- 24 % sont écrasés sur les routes (il recherche volontiers la chaleur accumulée sur l'asphalte de la route)
- 16 % meurent à cause des parasites
- 13 % meurent de faim et d'épuisement
- 10 % meurent par noyade, blessures infectées, etc.
- 9 % sont victimes des prédateurs naturels tels que renards, blaireaux, hiboux grand-duc

**Desart Christian, guide nature**

## Rendez-vous sur les sentiers du 12 au 18 octobre 2015

### APPEL aux « sages » et aux bonnes volontés

Lors de la dernière réunion de la CLDR, Monsieur Stany Noël (au nom de la FRW) et Monsieur le Bourgmestre Maurice Fyon ont suggéré différents projets visant à relancer la participation citoyenne et à optimiser l'image de la commune.

C'est ainsi que, dans le cadre de l'appel à projets « Semaine des Sentiers 2015 » du Réseau wallon de Développement Rural, le Groupe de Travail Nature de la CLDR a proposé la réalisation d'une liaison douce entre le village de Membach (derrière la frieterie de Perkiets) et l'arboretum de Mefferscheid (Hestrex - cf. Infos Communales n°369 de mars-avril 2012).

« Sentiers.be » est une association sans but lucratif qui s'investit dans la défense et la promotion des chemins et sentiers publics pour les usagers non-motorisés.

La « Semaine des sentiers », ce sont des groupes qui agissent sur le terrain et dont les actions seront mises en lumière lors de la semaine du 12 octobre et particulièrement le weekend du 17 et 18 octobre. Lors de cette semaine, de multiples activités de réhabilitation et de redécouverte seront organisées par ces groupes porteurs locaux, les communes et Sentiers.be. Et ces actions seront médiatisées. Concrètement, « Sentiers.be » propose aux porteurs locaux une mise en lumière de leur activité par leur participation à la « Semaine des sentiers », un soutien logistique et un encadrement personnalisé tout au long du projet.

Cette idée a plu à la CLDR et la proposition du GT Nature a été accueillie favorablement.

Aussitôt, un entretien avec Monsieur Yves Pieper, chef du Cantonement de Verviers de la Division Nature et Forêt, a pu être organisé. Monsieur Pieper a prodigué moult conseils à Nadine (GT Nature) et a pris le temps de désigner sur la carte IGN des endroits « remarquables » par lesquels la balade pourrait passer, ainsi que les zones de quiétude du gibier à respecter.

La demande de participation a été introduite ce vendredi 12 juin auprès de « sentiers.be ».

Ce samedi 13 juin, Romane, Michel et Nadine (membres du GT Nature) ont parcouru à pied deux itinéraires possibles passant par les points remarquables suggérés par Monsieur Pieper, afin d'en étudier la faisabilité et l'intérêt. (photos)



« Le projet a aussi pour objectif le rapprochement entre les habitants et les communes. Une collaboration dans une action concrète peut y contribuer. »

C'est pourquoi, afin de mener à bien ce projet passionnant, nous faisons appel à tous les « sages » du village qui pourraient nous informer sur l'histoire, les anecdotes, la géologie, la botanique des lieux traversés, et appel à toutes les bonnes volontés, individuelles ou collectives, mouvements de jeunesse, clubs sportifs ou autres, prêtes à nous aider dans la poursuite de l'action sur le terrain.



Il faudra fixer ensemble les objectifs précis et les limites du projet (ex. : liaison pédestre facile pour les villageois, redécouverte d'une zone naturelle protégée, sensibilisation du public à l'environnement, découverte de l'histoire et des anecdotes des lieux traversés, etc...) et organiser l'action à réaliser pendant la semaine des sentiers.

Toutes les bonnes volontés sont invitées à se signaler à [nadinerobertnrj@gmail.com](mailto:nadinerobertnrj@gmail.com) (0474 519993).

Elles seront recontactées sans faute début août pour organiser une première rencontre.



Merci d'avance de votre participation !

**Pour le GT Nature, Nadine ROBERT**

Pour plus d'infos sur le projet du Réseau Wallon de Développement Rural, voir « [www.sentiers.be](http://www.sentiers.be) »

**BAELEN** : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

**MEMBACH** : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

**La bibliothèque est ouverte :**

## BAELEN

Lundi ..... de 13h30 à 16h30  
 Mardi ..... de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30  
 Mercredi ..... de 14h00 à 19h00  
 Samedi ..... de 09h30 à 13h30

## MEMBACH

Vendredi ..... de 13h30 à 15h30,

## VACANCES SCOLAIRES

Mercredi ..... de 14h00 à 19h00  
 Samedi ..... de 09h30 à 13h30

**Ouvert uniquement le mercredi en Juillet**

## Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées

- 20 centimes pour les livres adultes

- 1 euro pour les jeux.

## Ses collections comptent 18.418 livres.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be), vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : [www.baelen.be](http://www.baelen.be), rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

# AGENDA

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
25/07/2015	Cérémonie au monument Kusy	Corbusch	16h	
28/07/2015	Euro Space Center et Framboiseraie de Redu	Dép. devant la maison communale de Baelen	7h45	Pensionnés de Baelen, voir article
09/08/2015	Rallye équestre	Parc communal		Royale Cavalerie St-Georges, voir article
09/08/2015	Balade: Sart	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article
14/08/2015	Jogging baelenois	Baelen, école communale	19h, 19h15, 20h	Club Cycliste Baelenois, voir article
22/08/2015	Beach Volley	Parc communal	10h	Jeunesse Baelen-Membach, voir article
23/08/2015	Grande brocante de la rue Longue	rue Longue	7h	Voir article
29/08/2015	Fête au village de Membach	rue L. Moray	16h	Comité Fête au village, voir article
07/09/2015	Domaine viticole et autorail du Bocq	Dép. devant la maison communale de Baelen	8h	Pensionnés de Baelen, voir article
07/09/2015	Rencontre d'information Professions de foi 2017	Skjull Welkenraedt	19h	Equipe d'animation de la catéchèse
09/09/2015	Soirée Jeux de société	Salle St-Jean	de 19 à 22h	Voir article
06/10/2015	Excursion surprise	Dép. devant la maison communale de Baelen	9h	Pensionnés de Baelen, voir article





### Avis aux personnes et organisateurs de

## BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

### REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune [www.baelen.be](http://www.baelen.be) Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

### BEACH VOLLEY DE BAELEN : 4<sup>e</sup> ÉDITION

Vous avez eu le privilège de participer à nos précédentes éditions de Beach Volley, ou vous n'avez tout simplement pas eu cette chance là ?! Alors ne craignez rien, la Jeunesse de Baelen-Membach vous offre une fois de plus un événement dont vos petits-petits-petits-enfants parleront encore pendant des siècles : Le Beach-volley 4.0 !!



**QUAND** : le 22 août à partir de 10h00 !  
Les équipes sont attendues à 9h00.

**OU** : au parc communal de Baelen !

Comme l'année précédente, nous accueillerons 40 équipes, déploierons 4 terrains, un barbecue et vous y découvrirez un grand nombre de surprises ! Ensuite, après une longue journée remplie en émotions fortes, une soirée OPEN-AIR sera également au programme! Vous aurez, cette fois, la chance de nous montrer d'autres de vos talents.

**Ambiance assurée par BI' CUE !!!**

#### Tournoi :

Prix : 75€/équipe comprenant 1 balle, 1 entrée à la soirée pour chacun des joueurs, des bouteilles d'eau et des oranges.  
Équipe de 4 à 6 personnes / Match 4/4.

**Restriction** : maximum 2 joueurs affiliés au jeu.

#### Une question ?

Contactez-nous ici : [jeunesse\\_baelen\\_membach@hotmail.fr](mailto:jeunesse_baelen_membach@hotmail.fr)  
Plus d'infos sur notre blog : <http://jbm-beach-volley.blogspot.be>

PS : Nous recherchons activement des parents ou de simples aidants qui pourraient nous aider le jour J pour le Beach Volley et la soirée. Si vous êtes motivés pour aider les jeunes, n'hésitez pas à nous en faire part !

### LIBRAIRIE CHEZ TANTE JACK



Après bientôt 14 années de fous-rires, de confidences et de partage avec vous, mes fidèles clients, ma santé ne me permet plus de vous accueillir avec le sourire dans ma librairie.

C'est pourquoi j'ai décidé de passer la main, non sans un pincement au cœur. Je vous remercie tous : petits, jeunes et moins jeunes, pour la confiance que vous m'avez accordée pendant ces années. Vous et Sophie m'avez aidée à écrire une très belle page de ma vie. Cette page se tourne aujourd'hui.

Jérôme et Gwen écriront la page suivante de votre librairie préférée qui deviendra « Librairie Chez Jéjé ». Je vous demande de leur réserver un bon accueil. Ils reprendront le flambeau avec un souffle frais et une dynamique novatrice, allez faire leur connaissance !

C'est la tête remplie de beaux souvenirs que je vous dis « au revoir et merci les amis ! » pour ces moments que vous m'avez fait vivre.

*Jacqueline, Jack, tante Jack*

### LIBRAIRIE CHEZ JÉJÉ

## SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ

Plutôt que de passer une soirée à regarder la TV, à surfer sur internet ou à pratiquer une de ces activités qui nous isolent plus qu'elles ne nous rassemblent, retrouvons-nous, recréons du lien en redécouvrant les joies des jeux de société.

Amenez le ou les jeux de société que vous souhaitez pratiquer (cartes, dames, échecs, monopoly, scrabble, stratego, etc.) et passons ensemble une soirée passionnante !

Vous êtes tous les bienvenus et vous pourrez (re)découvrir nos locaux fraîchement remis à neuf !

Nos soirées des mois de mai et de juin ne se sont pas avérées très attractives. Nous tentons donc un ultime essai le mercredi 9 septembre en espérant cette fois vous retrouver nombreux et motivés.



**Jean-Marie Beckers**  
+32 475 49 95 94



### Monument Kusy.

Une cérémonie de commémoration se tiendra au monument Kusy le 25 juillet à 16h.

Les habitants du quartier sont heureux de vous inviter à une

# GRANDE BROCANTE



**le dimanche 23 août dès 7h dans la rue Longue à 4837 Baelen**

en face de l'église de Baelen

Videz vos greniers et caves, laissez vos enfants vendre leurs vieux jouets.

Venez vous promener dans la rue à l'occasion de notre brocante.



Balade à dos d'âne l'après-midi

Pour tous renseignements  
0470 18 58 35  
087 76 43 66 (après 20h)  
christine\_tm@msn.com

Ed. resp. : Quartier LME, rue Longue, 44, 4837 Baelen

## Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu.

Pas besoin d'être sportif,

Pas besoin de savoir courir,

Les séances se déroulent au rythme de deux fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

La session se répartit sur 12 semaines d'entraînement et se clôture sur une dernière séance «test» la 13ème semaine. Au terme de celles-ci, vous serez capable de courir 5 km (niveau 1) ou 10 km (niveau 2), deux groupes seront en effet créés.

**Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.**



Lieu de rendez-vous : Parc communal de Baelen (près de l'église)

Quand : Les mercredis à 19h et dimanches à 10h

Combien : 40 euros/personne (comprend une assurance, 2 séances/semaine avec des coaches)

Première séance le mercredi 02 septembre 2015

Infos et inscriptions : arnaud.scheen@acbm.be - Veuillez indiquer votre nom, prénom, date de naissance, n° de tél. et niveau souhaité (0-5 km ou 5-10 km).

Plus d'infos sur [www.jecourspourmaforme.com](http://www.jecourspourmaforme.com)

**Courez nous rejoindre !**

## BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

09.08  
06.09

SART  
LIMBOURG

**Point de rencontre :** devant la maison communale de Baelen à 13h30

**Durée :** environ 2 h ou 8 km

**Difficulté :** aucune

**Équipement :** chaussures de marche - bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

**Schoonbroodt Myriam et Hubert :** 0473/98.44.98

**Flas Gilberte et Louis :** 087/76.33.89

**Pirard Jos :** 087/56.91.58

## AVIS DE RECHERCHE : photos du Couvent des Franciscains du Garnstock

Au mois de septembre s'ouvriront à Eupen les portes du Centre culturel régional en l'ancien abattoir, Rotenbergplatz. La ville d'Eupen disposera enfin d'un centre culturel digne de ce nom. Pour célébrer l'inauguration, une exposition sera organisée pour mettre en valeur entre autres l'architecture de différents bâtiments emblématiques de la région au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Le couvent des Franciscains du Garnstock à Baelen est un bâtiment remarquable, construit entre 1934 et 1936 par le célèbre architecte allemand Dominikus Böhm. Actuellement, nos collègues eupenois sont à la recherche de photos ou dessins historiques concernant le couvent car, malheureusement, les plans n'existent plus dans les archives communales.

Si vous disposez de certains documents, vous êtes priés de bien vouloir contacter notre administration au 087 / 76 01 21 • urbanisme@baelen.be c/o Mme Delière.



## MERCI

Les membres du L.A.C. remercient chaleureusement les 563 visiteurs de l'exposition « Des «Barbares» dans l'Empire romain ».

Grâce à vous tous, cette exposition a été une grande réussite !

Pour ceux et celles qui ont envie de découvrir ou de redécouvrir cette exposition, celle-ci sera présentée de décembre 2015 à février 2016 au musée Curtius à Liège.

Un grand merci également aux 56 participants au concours de dessin organisé par le L.A.C. dans le cadre de la kermesse 2015.

Voici les gagnants :

- Maternelles : - COLLINS Julia  
- RENDERS Joey  
- PEREMANS Elián
- 1-2-3 primaires : - VANDEBERG Lois  
- WOLTER Tobias  
- SCHYNS Annaëlle
- 4-5-6 primaires : - BOSCH Théo  
- NOLS Alexandre  
- HEUZE Logan



## LA «SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL BAELEN» fêtera en 2017 ses 300 ans.

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle.

Ils font appel à tous ceux qui posséderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...).

Les documents pourraient être scannés ou prêtés.

Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité.

Merci d'avance.

## Les pensionnés de Baelen vous proposent :

### Mardi 28 juillet : L' «EURO SPACE CENTER» et la FRAMBOISERAIE de REDU

Départ de Baelen à 7H45', au parking situé en face de l'Administration communale. Trajet effectué par la Baraque Friture et Saint-Hubert.

A Redu, accueil-café à l' «Euro Space Center», puis visite guidée de plusieurs salles, nous permettant de découvrir le monde des fusées, le système solaire, la conquête spatiale. De plus, nous pourrions bénéficier d'une séance unique au sein du planétarium. Repas de midi sur place.

Après-midi : Visite de la framboiseraie et dégustation. Retour à Baelen après un arrêt «temps libre» à La Roche-en-Ardenne.

### Lundi 7 septembre : DOMAINE VITICOLE et AUTORAIL du BOCQ (REPORT du 1<sup>er</sup> septembre, date initialement choisie)

Départ de Baelen à 8H00, au parking précité. Trajet via Villers-le-Bouillet, où nous prendrons notre petit déjeuner. Ensuite, nous rejoindrons Emynes, au nord de Namur, pour la visite du domaine du Chenoy, premier domaine viticole de Wallonie.

Le repas de midi se dégustera à Thorembais / Saint-Trond.

Après-midi : Balade en autorail dans la vallée du Bocq, entre Ciney et Yvoir.

### Mardi 6 octobre : EXCURSION-SURPRISE

Départ de Baelen, à 9H00, sur le même parking.

### Petite invitation qui devrait plaire :

L'Amicale recherche des JOUEURS de CARTES désireux de venir nous rejoindre les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois, à la salle de la Cantellerie, rue de la Régence n°6, à Baelen (en face de l'Administration communale, rez-de-chaussée du bâtiment du CPAS), de 14 à 18H00.

L'ambiance y est très conviviale et appréciée, de même que la dégustation d'un petit «4 heures» avec café et tartes !

**Bienvenue à toutes et à tous !**

**Responsables à contacter :**

**Léon CORMAN, Président : 087 / 76 40 36**

**Denise GERKENS-PALM, Secrétaire : 0477 / 81 18 65**

**Josette LEBAN-CORMAN, Trésorière : 087 / 76 31 74**

## C'EST LA FÊTE AU VILLAGE DE MEMBACH ...

### IN MEMBACH WIRD GEFEIERT...



C'est avec grand plaisir que nous remettrons le couvert en 2015 pour notre 17<sup>ème</sup> édition et que nous vous accueillerons à **notre grande «Fête au village» de Membach le Samedi 29 août 2015 à partir de 16 heures.**

Où ? derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).

Barbecue géant, boissons, château gonflable, jeux pour enfants et ... pour adultes, musique, lampions, flonflons...

### Invitation cordiale à toutes et à tous..

N.B.: en cas de mauvais temps, nous pouvons tous vous héberger sous tente et tonnelle.

Mit Freude bereiten wir Ihnen die Auflage 2015 vor und freuen uns Sie und Ihre Familie begrüßen zu dürfen auf ...

### unser großes Dorffest, das gehalten wird am Samstag, den 29. August 2015 ab 16 Uhr.

Wo ? Hinter der Kirche, rue Léonard Moray (Autoverkehr wird umgeleitet).

Luftschloss, Spiele für Klein und ... Gross, Musik und Tanz ...

### Herzliche Einladung an alle

N.B.: bei schlechtem Wetter sind genügend Zelte um alle unter Dach zu bringen.

Cher(e)s Baelenois, Baelenoises,

Comme chaque année, la Royale Cavalerie St-Georges organise son rallye équestre qui aura lieu le dimanche 9 Août 2015.



Voici la 2<sup>e</sup> année que sera organisé le rallye au Parc Communal, au cœur du Village.

Une promenade à travers les chemins de Baelen et des environs ainsi que des jeux d'habileté seront proposés aux cavaliers dans le Parc Communal.

Alors, amis des chevaux ou simples curieux, retenez cette date et venez nous rejoindre afin de passer un moment agréable en buvant un bon petit verre.

Vous aurez également la possibilité de vous y restaurer, pains saucisses, assiettes frites/boulettes, ...

Venez découvrir l'ambiance conviviale qu'est le monde des chevaux.

En espérant vous voir très nombreux à ce rendez-vous, nous vous souhaitons déjà de bonnes vacances.

**Le comité**



## «C'est la fête au village» de Membach - affectation des bénéfiques 2012 à 2014.

Traditionnellement, les bénéfiques de notre «fête au village» sont offerts à une association ou une œuvre de bienfaisance de notre entité ou de notre région.

C'est ainsi que les bénéfiques des années 2012 à 2014, soit quelque 1500 euros, ont été versés cette année

- d'une part au profit de l'association «Comité des 3x20» de Membach en tant que support financier pour l'animation de la soirée annuelle de nos aînés: 500 €;
- d'autre part, pour une famille de notre entité affectée par un événement tragique: 1000 €.

Les responsables de cette association et la famille affectée ont accueilli ce don avec joie et nous en remerciant très sincèrement.

Le comité de la «fête au village» de Membach remercie toutes celles et tous ceux qui, par leur participation, soutiennent d'année en année notre activité et se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir à son prochain rendez-vous festif qui aura lieu le samedi 29 août 2015.

A bientôt.

**Le comité de la «fête au village» de Membach.**



## 18<sup>ème</sup> JOGGING BAELENOIS MEMORIAL Jean-Marie ROMBACH VENDREDI 14 AOÛT 2015

### «KIDS RUN»

#### Départ :

1 km à 19h00 pour les enfants nés en 2007 et plus jeunes.

2 km à 19h15 pour les jeunes nés de 2001 à 2006.

#### Prix :

Tous les participants recevront un sachet plein de surprises et une médaille.

#### Droit d'inscription :

1,50 €

### JOGGING POPULAIRE - 8 km

#### Départ :

20h00

#### Droit d'inscription :

5 € pour les pré-inscrits avant le 11 août 2015. Le droit d'inscription sera à payer le jour de l'épreuve.

6 € le jour de l'épreuve, possibilité d'inscription jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

#### Prix :

Une boisson gratuite.

Un prix aux 3 premier(s) de chaque catégorie.

Un prix aux 3 premières dames au classement général.

Un prix aux 3 premiers hommes au classement général.

Un prix aux premier(s) Baelenois(es).

Tirage au sort de plusieurs gros lots parmi tous les participants.

**1<sup>er</sup> prix : un vélo offert par Becker Cycles.**

#### Important :

**Un dossard avec chip vous sera remis à l'inscription.**

Départ et arrivée : Ecole communale, rue de la régence, 4837 Baelen

Vestiaires et douches : au Foyer Culturel de Baelen

#### Après la course :

**Grand Bal populaire animé par un Disc Jockey jusqu'au bout de la nuit.**

Info et inscription par internet : [www.joggingbaelenois.be](http://www.joggingbaelenois.be)

Benoit Royen, Route de Henri-Chapelle, 88 à 4821 Andrimont

Tel : 0495/57.49.88

**Organisateur: ASBL Club Cycliste Baelenois**

**Avec le soutien de la commune de Baelen**



**Avec le soutien du  
SPW Infrasports et  
de l'Adeps**





## MARLENE DORCENA a enchanté les participants aux stages organisés par le Groupe Expressions lors des vacances de Pâques.

Cette artiste généreuse a fait découvrir aux enfants l'origine des rites et des rythmes d'Haïti en passant par l'Afrique et l'Amérique latine, les odeurs et les parfums d'ici et d'ailleurs, l'utilisation d'instruments qui proviennent en grande partie de la nature. Pour clôturer le stage, les enfants ont présenté devant les membres de leurs familles un petit spectacle qui s'est terminé par le punch de l'amitié.

Les stagiaires ont eu au programme : exploration du corps et échauffement, travail vocal et travail rythmique, écoute et respiration, chant polyphonique en Créole et dans d'autres langues.

Le temps d'un week-end, les adultes ont oublié leur vie quotidienne pour se laisser embarquer par le charme de Marlène qui les a emmenés à la découverte de leur voix, en voyage dans les rites, les rythmes, les voix et les chants d'Haïti et d'ailleurs. Marlène

leur a fait découvrir le souffle des dieux haïtiens, plein de courage et de détermination, celui des femmes et de leurs berceuses.

Voici quelques témoignages de parents d'enfants qui ont participé au stage ainsi que des stagiaires adultes :

« Quel beau souvenir...

*J'ai particulièrement apprécié cette approche très globale d'une culture..... il vaut vraiment la peine d'insister sur cet aspect. La musique oui, mais aussi la langue, les traditions, la nourriture, les instruments..... X s'est amusé mais il a aussi appris énormément de choses très intéressantes (et moi aussi au travers du spectacle). Que de richesses... Vous pouvez déjà réinscrire X pour ce stage ».*

« Que du positif à dire sur ce stage. Marlène est charmante et douce avec les enfants et son programme a séduit Y. Personnellement, j'aurais aimé une activité enfants/adultes ».

« Merci Marlène et Marine pour votre dévouement pour nos enfants. Z a adoré le stage de pâques 2015. C'est magique les talents que vous arrivez à éveiller. Le spectacle du vendredi était vraiment super! Vivement la Toussaint! ».

« Les enfants ont particulièrement apprécié le stage avec Marlène Dorcena. Alors que le premier jour ils étaient un peu sceptiques sur ce qu'ils allaient y faire, ils étaient débordants d'enthousiasme en racontant toutes leurs émotions de la journée dès le premier soir. J'ai apprécié à quel point Marlène avait su les « contaminer » par sa joie de faire et de vivre la musique ! Ils se sont lancés dans des improvisations musicales à la maison et ont pris vraiment beaucoup de plaisir à créer et partager ces moments. Je pense qu'ils ont acquis un peu plus de confiance en eux et leurs capacités « artistiques ». Pour tout cela, un tout grand merci et on espère beaucoup une prochaine ! »

« Je ne connaissais pas Marlène Dorcena, je n'avais aucune idée de sa carrure professionnelle/artistique. Je l'ai donc reçue, accueillie comme une personne qui donnait un stage de chant/voix, tout simplement. Et son attitude ne m'a pas déçue ! Marlène était tellement naturellement bienveillante, tellement «partageuse de soi», généreuse, dans sa façon de donner ce stage, que tout s'est déroulé très naturellement, sans aucun stress, sans que je sois intimidée à aucun moment. Pourtant, il n'a pas fallu longtemps pour que je prenne la mesure de sa très grande compétence de chanteuse !

Elle nous a partagé tous (ou une bonne partie de) ces petits éléments, comportements, attitudes, équilibres, auxquels elle veille pour elle-même et qui font qu'on a une chance de chanter mieux.

Sa bienveillance ainsi que sa joie et son humour m'ont vraiment marquée ! ».

« Ce stage est très enrichissant aussi bien du point de vue technique du chant, apprentissage de petits exercices de respiration et autres et surtout le contact et le plaisir d'une rencontre avec Marlène, dont l'énergie si naturelle vous emmène sur le chemin du rire et de la joie de vivre et ne manque pas de nous ramener toujours au moment présent. Aussi, ce partage en groupe permet de faire de nouvelles connaissances qui ont tous et toutes le plaisir de chanter et se dépasser ... Ce stage, par le chant et la rencontre de personnes pleines de potentiels, permet un partage de l'essentiel et un retour sur soi ... ».

Fort du succès rencontré, le groupe Expressions renouvelle l'expérience en proposant de nouveaux stages avec Marlène durant les vacances de Toussaint. Si ces stages vous intéressent, vous pouvez dès aujourd'hui contacter Marine NIHANT par téléphone ou par mail au 0477/33 02 64 ou 087/76 34 28 (le soir) – [marine.nihant@skynet.be](mailto:marine.nihant@skynet.be).

Pour en savoir plus sur Marlène : [www.marlene-dorcena.com](http://www.marlene-dorcena.com)



## Nouveau magasin

ENFANTS DE LA PAIX, ASBL est une association d'aide au Tiers Monde qui travaille depuis 34 ans avec et pour les enfants en Inde. Désireuse de continuer ses efforts de soutien aux plus pauvres, elle a ouvert un nouveau magasin de seconde main à Welkenraedt.

Vous y trouverez, tout comme dans notre magasin de Verviers, rue de l'Harmonie, 36 des habits en très bon état, de la petite brocante et des objets divers à un prix on ne peut plus démocratique.

**Le magasin se situe rue de l'Eglise, 12  
à 4840 Welkenraedt**

et a ouvert ses portes le lundi 18 août 2014.

Il est ouvert tous les jours de la semaine de 10h à 16h. Samedi de 10 à 14h. Il est fermé le dimanche et jours fériés.

Tout le personnel étant bénévole, les bénéfices seront reversés en Inde pour la continuité de nos projets, à savoir :

2 homes pour enfants pauvres dans lesquels nous recueillons 250 enfants qui sont, tout au long de l'année, logés, nourris, habillés, soignés et scolarisés ;

Tout en faisant de bonnes affaires, vous avez l'occasion d'aider les plus pauvres de l'Inde.

Adresse du secrétariat :  
Rue de l'Eglise 27, 4840 WELKENRAEDT  
Tél : 087/88.17.45

E-mail : [edp.belgium@belgacom.net](mailto:edp.belgium@belgacom.net)  
Web : [www.enfantsdelapaix.be](http://www.enfantsdelapaix.be)



## COMMUNIQUÉ PAROISSIAL

### PROFESSION DE FOI 2017 à Baelen et Membach

Les parents qui désirent que leurs enfants (nés en 2005) fassent leur profession de foi en 2017, sont priés de se faire connaître avant le 30 juillet 2015. Vous êtes invités à prévenir toute personne qui pourrait être concernée. Merci.

Adresse : Geneviève KOCH-CORMAN, Ma Campagne, 6 à Baelen  
(087/ 76 39 17)

Des talons d'inscription seront remis aux enfants de 4ème primaire en fin d'année scolaire ou en septembre prochain.

Pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école de Baelen ou de Membach, veuillez vous en procurer à l'adresse ci-dessus.

Les parents des enfants inscrits sont invités à une rencontre d'information le lundi 07 septembre 2015 à 19 heures au Skjull à Welkenraedt.

Merci d'avance.

**Mr le Curé et l'équipe d'animation de la catéchèse.**



## RECHERCHE

Le Groupe Expressions de Baelen recherche une personne intéressée à donner des ateliers danse pour enfants et/ou adolescents le samedi matin.

Prendre contact par mail ou par téléphone avec Marine NIHANT - 0477/330264 ou 087/763428 (le soir) - [marine.nihant@skynet.be](mailto:marine.nihant@skynet.be).

## REMERCIEMENT

Le Groupe Expressions de Baelen remercie chaleureusement Monsieur Henri WEGNEZ pour son don de 26 paires de ballerines blanches.

## Journée festive en ce superbe dimanche de la mi-avril, pour les membres de l'asbl chiensheureux-centre d'ins-truction canine de Membach.

3X par an, nous nous réunissons pour passer un dimanche dans la joie et la bonne humeur, durant lequel les membres mettent en pratique l'enseignement qu'ils ont reçu avec leur chien.

Le 19 avril débuta par une balade de 2h30 dans la forêt de l'Hertogenwald, en passant le long du lac de la Gileppe.

De retour au club, un copieux repas fromage attendait les joyeux promeneurs, qui se sont rassasiés et abreuvés comme il se doit pour passer une bonne journée.

Partager tous ces moments avec des chiens qui se comportent bien, rien que du bonheur.

Le prochain rendez-vous fut pris le dimanche 2 août pour une promenade inédite et un barbecue.



